



**Présents :** Gille Pelay, président de séance, Laurent Folle, Corinne Smith, Agnès Pelletier, Claude Billot, André Streit, Jean-Pierre Giovanini. Céline Naviet, absente excusée, procuration donnée à Gilles Pelay.

Gilles Pelay a préparé la réunion avec Claude Hueber, qui au dernier moment n'a pas pu se déplacer à la mairie (douleurs intenses suite à sa dernière opération).

**Absents :** Claude Hueber, Maire et Aurélien Dinet.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des 8 votants.

Secrétaire de séance Jean-Pierre Giovanini, présence Ingrid Pelay secrétaire de mairie.

### **1) Repas des anciens.**

Environ 50 participants (anciens, employés communaux et 5 conseillers). En complément, le Conseil décide de livrer un repas aux anciens ne pouvant se déplacer ou en rendez-vous médicaux).

Repas le 15 décembre à 12h au restaurant AGAPE à l'Isle-sur-le-Doubs.

### **2) Fête de Noël.**

#### **Animations prévues sur la place le 16 décembre à partir de 16h.**

Distribution de cadeaux aux enfants par le père Noël, Agnès finalise l'achat et l'emballage des cadeaux et prévoit chocolat et papillotes. La commune financera aussi un chocolat chaud pour les enfants.

Marché de Noël sous chapiteau. Quelques stands privés (coordination par André) et d'associations (invitations par Gilles). Montage des chapiteaux jeudi 8/12 à 9h, si possible sans déplacer la base vie de l'entreprise Dodivers.

Mise en place de sapins avec décorations (coupe et transport lundi 5/12 matin).

### **3) Examen de divers devis**

- 1- Fourniture et mise en place de concassé sur le sentier pédagogique pour 7200 €. Devis mis en attente, il sera examiné après la mise en place des panneaux d'information sur les arbres et le sentier.
- 2- Sablage de 2 fontaines pour 3284.35 € TTC. Devis approuvé pour le budget 2023
- 3- 2 devis pour carottage du mur de l'ancienne école (projet installation poêle à granulés). Mise en attente des propositions d'installation du poêle. Gilles se charge des demandes.

#### **4) Forêt (travaux et points divers)**

27 lots d'affouage ont été marqués dans la parcelle 39 par Gilles Pelay, Jean-Pierre Giovanini et Claude Billot. Comme déjà annoncé, les parts seront d'environ 5 stères en moyenne. Tirage au sort prévu le jeudi 8 décembre 2022 à 18h salle sous l'épicerie.

Pour l'année 2023, L'ONF propose le marquage des parcelles 25 et 36.

**Délibération prise : Le Conseil accepte la proposition d'état d'assiette de l'ONF, à savoir parcelle 25 éclaircie pour délivrance, parcelle 36 en futaies affouagères.**

Travaux de reboisements, subventionnés par le Plan de Relance de l'Etat : Le broyage de préparation a été réceptionné le 3 novembre par l'ONF en présence de 2 conseillers, très bon travail de l'entreprise PIERROT et de son sous-traitant DGFORET. Depuis le 30/11 plantations réalisées par l'entreprise WADEL. Fin de chantier pour le 16 décembre 2022.

Une demande de paiement de 30 % de la subvention a été faite en octobre, validée par l'Etat le 21/11/2022.

#### **5) Salle des Fêtes**

Étude et prise de mesures à la salle des fêtes par Madame Duffing et ses équipes. Une réunion de présentation de l'esquisse est prévue le mercredi 7 décembre en mairie.

Invitation transmise aux conseillères et conseillers par Corinne Smith.

#### **6) Travaux de rénovation du réseau d'eau potable**

2 entreprises locales en action (Perriguy et Dodivers). Après un début facile au nord les 2 entreprises doivent maintenant installer les tranchées dans des roches massives. Une déviation a été mise en place et des mesures ponctuelles sont prises pour l'accès des riverains. Ce conseil décide, à l'occasion de ces travaux de remplacer 3 bornes d'incendie anciennes (amélioration du fonctionnement et débit plus important).

**Délibération prise : Le Conseil décide de confier au Syndicat des Eaux de l'Abbaye des 3 rois la mission de Maitrise d'Œuvre pour le remplacement de ces 3 bornes**

#### **7) Informations diverses.**

Lotissement : en décembre signatures pour la vente d'un terrain et d'un compromis pour un second.

Suite au conseil communautaire du 20 octobre 2022, et d'un exposé sur la défense incendie communale, il est demandé au maire de prendre un arrêté de défense incendie (modèle à récupérer à la Comcom).

**Fin du Conseil à 22h30**